

ment présentées par des agriculteurs, mais je soutiens que cette assertion n'est qu'une demi-vérité. La vérité complète c'est...

L'hon. M. GARDINER: Permettez-moi de vous interrompre afin que le compte rendu soit exact. J'ai déclaré en Saskatchewan que je tenais ces renseignements de la commission de cette province.

M. WRIGHT: Je ne prétends pas que les renseignements du ministre soient inexacts, mais je soutiens que s'il est exact qu'on a accordé à ces cultivateurs des ajournements d'une courte durée, moins de six mois plus tard de 75 à 85 p. 100 de ceux qui avaient obtenu des ajournements avaient dû s'enrôler dans les forces armées. On m'a signalé un de ces cas. Un jeune garçon écrit à la commission demandant un ajournement de trois semaines pour mettre ordre à ses affaires avant de répondre à l'appel. La commission lui a répondu par télégramme en lui disant que s'il déclarait être prêt à s'enrôler dans l'armée active on lui accorderait cet ajournement sans difficulté. Ce procédé est repréhensible et le Gouvernement doit envisager ce problème d'une façon réaliste. Il ne saurait accroître le nombre des soldats et en même temps obtenir une plus grande production, du moins dans le cas de l'agriculture de l'Ouest, et je crois que la situation est la même dans l'Est. Le problème de la main-d'œuvre est aigu. Je vous lirai une dépêche que le chef de notre groupe vient de recevoir, en corroboration de mes paroles. Elle vient de Rosetown-Biggar et se lit comme suit:

J'exploite une terre de deux sections et demie. Suis dans l'embarras pour obtenir de la main-d'œuvre. Mon dernier employé vient d'être appelé. J'ai plus de soixante bêtes à cornes, plus de cent moutons, trente truies, vingt chevaux et n'ai personne pour en avoir soin. Je suis malade et ne peux obtenir d'aide. Que dois-je faire? Ce serait un grand sacrifice de vendre le bétail. Les autres années, j'avais quatre ou cinq hommes à mon service; maintenant, mon dernier homme est parti. Conseillez-moi, je vous prie.

Si le Gouvernement a besoin d'une production accrue de la part de l'Ouest, ceux qui y travaillent sur les fermes devraient y rester.

J'ai une autre chose à signaler au Gouvernement. La coutume s'est développée dans l'Ouest de confier à la Gendarmerie le soin de faire rapport, lorsqu'il s'agit d'établir que quelqu'un est essentiel à l'agriculture. J'ai une confiance absolue dans la Gendarmerie pour l'application d'une loi. Elle a accompli une besogne merveilleuse au pays au cours de la guerre en empêchant le sabotage, mais ce n'est pas l'organisme qu'il faut pour préparer ces rapports. Plusieurs gendarmes dans l'Ouest sont aujourd'hui des jeunes, d'autres postes ayant été confiés aux hommes plus âgés. Ces jeunes gendarmes ne connaissent pas les gens

[M. Wright.]

de la localité où ils sont en fonctions et doivent s'adresser à des tiers pour obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour compléter leurs rapports. Je sais que, dans plusieurs cas, ils n'ont jamais abordé les intéressés mais ont accepté le témoignage des voisins et d'autres personnes quant à l'indispensabilité des gens en agriculture. Les Reeves municipaux, le médecin de la localité, les membres du clergé et d'autres notables ont écrit à la commission pour lui dire qu'on avait besoin de certains particuliers sur les fermes, mais on a accepté le rapport de la gendarmerie de préférence au témoignage de ces personnes qui sont sur les lieux, et il en est résulté l'appel de ces hommes pour le service militaire. Je connais dans mon propre comté plusieurs cas où cela s'est produit, de sorte que le père a dû vendre son bétail et louer sa ferme, laquelle produit aujourd'hui plus de grain au lieu de produire des denrées dont l'Etat a maintenant un besoin plus pressant. Ce comité local d'hommes dignes de confiance qui connaissent les gens de leur localité ainsi que les conditions dans lesquelles ils vivent seraient une bien meilleure source de renseignements que les rapports faits par la Gendarmerie.

En ce qui concerne la main-d'œuvre agricole, il est deux vœux particuliers que je voudrais formuler. J'estime que tous ceux qui travaillent actuellement à l'agriculture devraient être maintenus dans leur présente occupation et qu'en cas de besoin pressant, si réellement urgence il y a, on puise dans les forces armées du Canada pour remédier à la rareté de la main-d'œuvre agricole. Je crois aussi qu'on pourrait utiliser en agriculture les services des objecteurs de conscience qui ont quelque expérience des travaux agricoles. On trouvera en grand nombre ces objecteurs de conscience dans plusieurs camps. Je n'en connais pas le nombre total, mais plusieurs ont de l'expérience en agriculture. L'exploitation agricole est aujourd'hui une industrie spécialisée qui réclame des gens d'expérience. Un cultivateur ne peut pas se permettre de prendre à son service un homme inexpérimenté pour la conduite d'une machine qui peut coûter de deux à cinq mille dollars.

Que s'est-il produit au sujet de l'excursion de moissonniers envoyés dans l'Ouest l'automne dernier? Quatre semaines environ avant le commencement de la moisson, le gouvernement provincial de la Saskatchewan a fait un relevé de la situation dans toute la province et chaque municipalité indiquait ses besoins en main-d'œuvre pour la moisson. Le gouvernement provincial possédait ces renseignements et j'imagine qu'il les a communiqués aux départements intéressés à Ottawa. Le ministre de l'Agriculture et d'autres